

106.753 Français verbalisés sans assurance

Le chiffre augmente d'année en année



106.753 Français verbalisés sans assurance

En 2015, avec un total de 24,3 millions (-2,3%) le nombre de procès verbaux a diminué, par contre celui concernant un défaut d'assurance est en hausse de 2%, avec une progression de 30% sur les cinq dernières années. Les jeunes conducteurs forment le gros du peloton. Les stationnements gênants et les feux rouges grillés représentent les trois quarts des infractions routières. Les infractions non délictuelles à l'assurance arrivent au 7e rang avec 459.150 PV dressés en 2015, soit un net recul de 15%. Cette baisse la tendance pour l'ensemble des infractions aux papiers : assurance, permis de conduire, contrôle technique...

Le défaut d'assurance constitue, lui, un délit, et 106.753 automobilistes se sont fait verbaliser pour ce motif. Plus grave, si l'on en croit le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages, ce sont entre 370.000 et 750.000 véhicules (hors deux-roues) qui ont circulé en 2015 sans la vignette verte. Soit entre 1% et 2% du parc automobile français de particuliers.